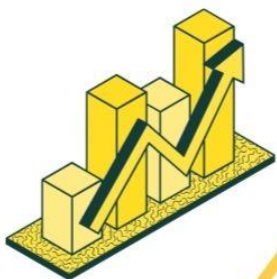




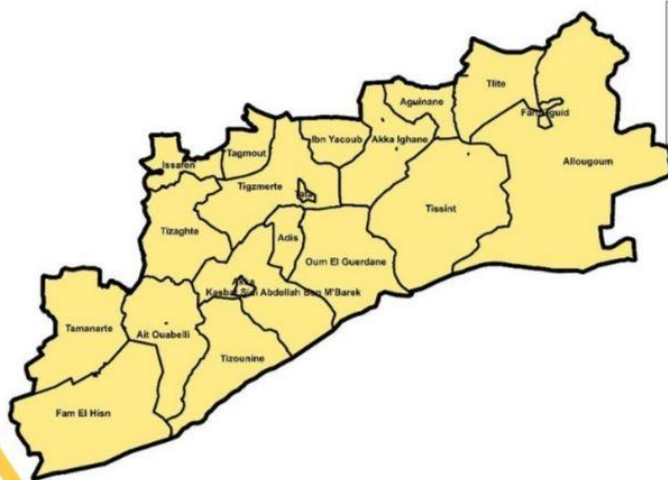
المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⴽⴷⴰⵢⵜ ⴰⴽⴷⴰⵢⵜ ⴰⴽⴷⴰⵢⵜ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Souss Massa

Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques de la Population



Province de Tata



Région
Souss Massa



Province de Tata

2025



Caractéristiques Démographiques et Socioéconomiques de la Population



Recensement Général de la
Population et de l'Habitat 2024

Province de Tata



صَاحِبُ الْجَلَالَةِ الْمَلِكُ مُحَمَّدُ السَّادِسُ نَصْرُ اللَّهِ

« Depuis que Nous avons assumé la charge suprême d'assurer la conduite de la nation, Nous avons constamment attaché le plus grand intérêt au recensement général de la population et de l'habitat et à la périodicité de son organisation.

Une opération qui, par la multitude et l'importance des données et des indicateurs qu'elle génère, constitue une aide précieuse à la concrétisation de notre projet de société et au bon déploiement de notre modèle de développement, bâtis sur les principes de démocratie politique, d'efficacité économique, de développement humain et de cohésion sociale et territoriale. »

Extrait de la Lettre Royale adressée au Chef du Gouvernement le 20 juin 2024 au sujet du 7ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat

Sommaire

Sommaire	4
Liste des figures	6
Introduction.....	8
Chapitre1 : Les caractéristiques Démographiques de la population de la province de Tata ..	10
1. Population et accroissement démographique	11
1.1. Population et Ménages	11
1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique.	12
2. L'urbanisation de la province	13
3. Structure par sexe et âge de la population	14
3.1. La population selon les âges quinquennaux	14
3.2. Population Selon les âges fonctionnels	16
4. Le statut matrimonial	16
4.1. Le statut matrimonial et le sexe	16
4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence	17
4.3. Age moyen au premier mariage	17
5. Le niveau de la fécondité.....	18
6. Evolution des principaux indicateurs démographiques.	19
7. Handicap	20
Chapitre2 : L'alphabétisme et Scolarisation	22
1. L'aptitude à lire et à écrire	23
1.1. L'analphabetisme selon le sexe et le milieu de résidence.....	23
1.2. Evolution de taux d'analphabetisme entre 2014 et 2024	24
1.3. La connaissance des langues.....	24
2. La population scolarisée.....	25
2.1. Taux de scolarisation.....	25
3. Niveau d'étude de la population.....	26
Chapitre 3 : Activité économique et emploi	29
1. Participation à l'activité économique	30

1 .2. Type et niveau d'activité	30
1.3. Taux net d'activité.....	30
1.4. Taux de chômage	32
1 .5. Situation dans la profession.....	32
Chapitre 4 : Ménages, habitat et conditions d'habitation des ménages	34
1. Les ménages.....	35
1 .1. Evolution de l'effectif des ménages	35
1 .2. Evolution de taille moyenne des ménages	35
2 .Habitat et conditions d'habitation des ménages	36
2.1. Type de logement	36
2.2. Statut d'occupation de logement	37
2.3. Ancienneté du logement.....	38
2.4. Eléments de confort dans le logement.....	39
2.4.1. Equipements de base	39
2.4.2. Mode d'évacuation des eaux usées	40
2.4.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers	41
2.4.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé	41
2.4.5. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat.....	42
Définitions des concepts	44
Annexe Statistique	52

Liste des figures

Figure 1 : Population légale de la province de tata par milieu de résidence.....	11
Figure 2 : Part de la population provinciale dans la population régionale (%).....	11
Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen selon le milieu de résidence.....	12
Figure 4 : Evolution de la population légale de la province de Tata entre 2014 et 2024.....	12
Figure 5 : Evolution de la population urbaine et rurale de la préfecture	13
Figure 6 : Evolution du taux d'urbanisation en (%).....	14
Figure 7 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âges quinquennaux (%). .	15
Figure 8 : Pyramide des âges de la population de Tata	15
Figure 9 : Population par milieu de résidence et âge fonctionnel	16
Figure 10 : population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%).....	17
Figure 11 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état Matrimonial et le milieu de résidence(%).....	17
Figure 12 : Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence.	18
Figure 13 : Indice Synthétique de fécondité par milieu de résidence	19
Figure 14 : Evolution des principaux indicateurs démographiques.....	19
Figure 15 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence.	20
Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%).....	23
Figure 17 : Taux d'analphabétisme provincial selon le sexe et le milieu de résidence(%).....	24
Figure 18 : Evolution de taux d'analphabétisme entre 2014 et 2024.....	24
Figure 19 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%).....	25
Figure 20 : Taux de scolarisation des enfants (6 à11 ans) par sexe et milieu de résidence (%).....	25
Figure 21 : Population de 10 ans et plus par niveau d'étude et par milieu de résidence (%).	26
Figure 22 : Population provinciale selon le niveau d'instruction Et le milieu de résidence(%).....	27
Figure 23 : Population âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence(%).....	27
Figure 24 : Population provincial de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction et le sexe (%).....	28

Figure 25 : Population selon le type d'activité et le sexe.....	30
Figure 26 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%).	31
Figure 27 : Taux d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence (%)	31
Figure 28 : Taux de chômage provincial selon le sexe et le milieu de résidence(%).	32
Figure 29 : Répartition de la population selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)	32
Figure 30 : Evolution de nombre de ménages entre 2014 et 2024.	35
Figure 31 : Evolution de taille moyenne des ménages entre 2014 et 2024	35
Figure 32 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)	36
Figure 33 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence(%)	37
Figure 34 : Ménages selon le statut d'occupation en (%)	38
Figure 35 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidences (%)	38
Figure 36 : ménages selon l'ancienneté du logement en (%)	39
Figure 37 : Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)	39
Figure 38 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)	40
Figure 39 : Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)	41
Figure 40 : Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)	41
Figure 41 : Evolution des principaux indicateurs de l'habitat.....	42

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024 est le septième du genre réalisé au Maroc depuis son accession à l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et 2014.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, réalisé en septembre 2024 sous les Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi et conformément aux recommandations des Nations Unies, constitue une base de données d'indicateurs démographiques et socioéconomiques couvrant tous les niveaux territoriaux. Il permet une prise de décision éclairée pour le développement du pays. Cette opération s'inscrit dans un contexte national marqué par l'adoption d'un modèle d'État social et d'une économie inclusive impactée par les répercussions de crises multiples, notamment la pandémie de Covid-19, la sécheresse et l'inflation.

La réalisation de cette opération nationale a bénéficié de nouveautés technologiques et méthodologiques visant à optimiser le coût budgétaire et à améliorer la qualité des données collectées. Il s'agit d'une :

. **Cartographie moderne** du territoire national et des établissements économiques, basée sur un Système d'Information Géographique mobile. Cette approche a permis de subdiviser le territoire national en districts de recensement assurant le géo référencement des établissements économiques et des infrastructures sociales de base.

. **Méthodologie basée sur un double questionnaire :**

. **Questionnaire court**, administré à l'ensemble des ménages, permettant de recueillir des données sur les structures démographiques, les typologies du parc logement et les phénomènes rares, tels que la migration internationale et la mortalité.

• **Questionnaire long, administré** à un échantillon de 20% des ménages, qui explore des thématiques émergentes, telle que la couverture médicale, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et les questions liées à l'environnement. En outre, il approfondit des thèmes classiques des recensements, notamment la fécondité, le handicap, l'analphabétisme, l'éducation, l'activité économique, la mobilité, ainsi que les conditions d'habitat des ménages.

. **Formation en deux phases**, la première, en ligne, a concerné les bases théoriques, tandis que la seconde, réalisée en présentiel, dispensant une formation pratique sur tablette. Cette dernière s’est déroulée en trois étapes pour permettre la formation d’un dispositif humain de 55.000 participants.

. **Collecte informatisée des données** auprès des ménages par l’utilisation de tablettes électroniques incorporant une application de collecte assistée par informatique. Ce dispositif a permis de tester instantanément la validité et la cohérence interne des déclarations des ménages et d’assurer un transfert sécurisé des données aux serveurs centraux. En parallèle, l’utilisation d’un système applicatif web a assuré le suivi en temps réel des enquêteurs, des contrôleurs et des superviseurs sur le terrain. En outre, l’adoption de ces technologies a permis la réduction des délais de traitement et de diffusion des résultats.

La présente note aborde les principaux résultats du recensement aux niveaux national et régional. Les indicateurs démographiques et socioéconomiques désagrégés aux niveaux régional, provincial et communal, sont accessibles sur le site officiel du Haut-Commissariat au Plan (www.hcp.ma).

Chapitre1 : Les caractéristiques Démographiques de la population de la province de Tata

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

1. Population et accroissement démographique

1.1. Population et Ménages

Au 1er septembre 2024, la population légale de la province de tata comptait 111757 habitants, soit 3.7% de la population régionale et environ 0.3% de la population nationale (figure 1).

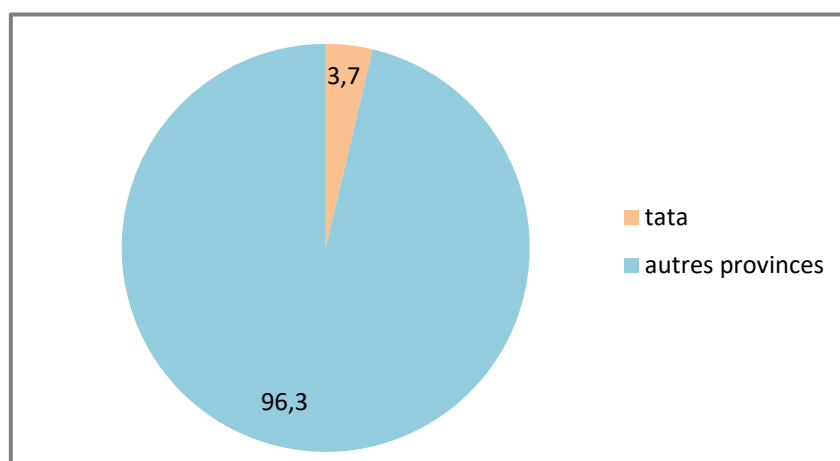
Figure 1 : Population légale de la province de tata par milieu de résidence

Milieu	Urbain	Rural	Ensemble
Province	39687	72070	111757
Région	1816102	1204329	3020431
National	23110108	13718222	36828330
Préfecture/Région	2.2	6	3.7
Préfecture/National	0.2	0.5	0.3

Source : RGPH2024

Par milieu de résidence, la province de tata se caractérise par une prédominance du milieu urbain, puisque 64.48% de sa population est rurale. En plus, cette population de résidence rurale constitue 6% de la population rurale régionale et 0.5% de celle nationale.

Figure 2 : Part de la population provinciale dans la population régionale (%)



Source : RGPH 2024

Le nombre de ménages de la préfecture s'élève à 25530, répartis entre 8751 ménages en milieu urbain et 16779 en milieu rural. Depuis 2014, ce chiffre a augmenté de 2498, soit un taux annuel moyen de 1.03 %. En milieu urbain, l'augmentation est de 78 ménages (0.08 % par an) et en milieu rural, de 2420 (1.56 % par an).

Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen selon le milieu de résidence.

	Ménage			Taux d'accroissement annuel moyen 2014-24		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Province	8751	16779	25530	0.08	1.56	1.03
Région	476722	308486	785208	3.03	2.22	2.70
National	6173930	3101108	9275038	2.5	2.2	2.4

Source : RGPH 2024

1.2. Evolution spatiale de la population : accroissement démographique.

La natalité, la mortalité et la migration constituent les principaux déterminants de l'accroissement de la population. C'est à travers la quantification de ces composantes démographiques que l'on parvient à évaluer le rythme de l'évolution de la population. Le taux d'accroissement annuel moyen demeure l'un des meilleurs indicateurs permettant d'informer sur le rythme de cette évolution.

Figure 4 : Evolution de la population légale de la province de Tata entre 2014 et 2024.

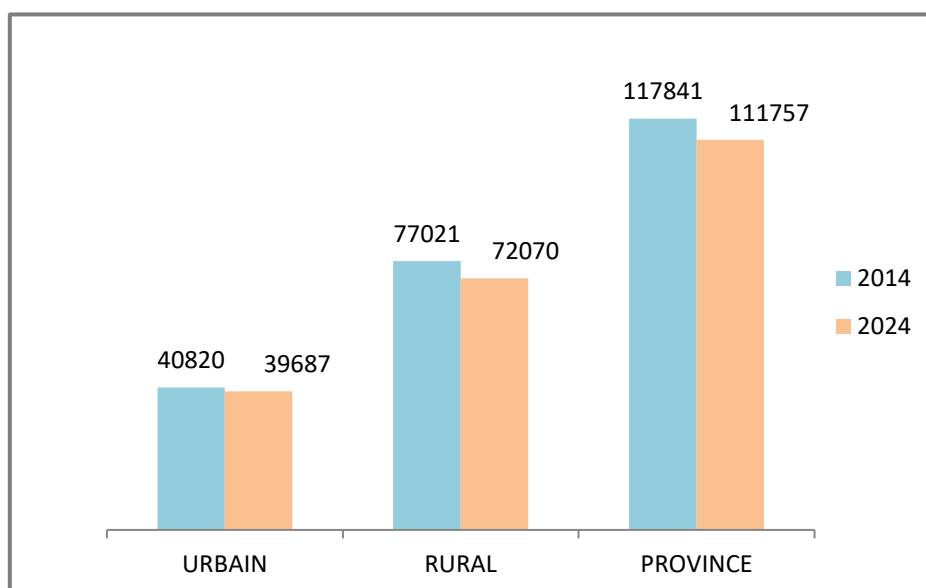
	Population en volume		Taux d'accroissement annuel
	2014	2024	TAAM(%)
Urbain	40820	39687	- 0.28
Rural	77021	72070	- 0.66
Province	117841	111757	- 0.53
Région	2676847	3020431	1.21
National	33848242	36828330	0.85

Source : RGPH 2014 et 2024

Selon le dernier recensement général de la population et de l'Habitat de 2024, la population légale de la province est passée de 117841 habitants en 2014 à 111757 en 2024, soit une croissance négative de 6084 habitants. Qui traduit une croissance annuelle moyenne de (-0.53 %).

Au milieu urbain la population a diminué de 1133 habitants avec un taux d'accroissement annuel moyen de (- 0.28 %). Le milieu rural a diminué de 4951 habitants. Et d'un taux d'accroissement annuel moyen de (- 0.66%).

Figure 5 : Evolution de la population urbaine et rurale de la préfecture



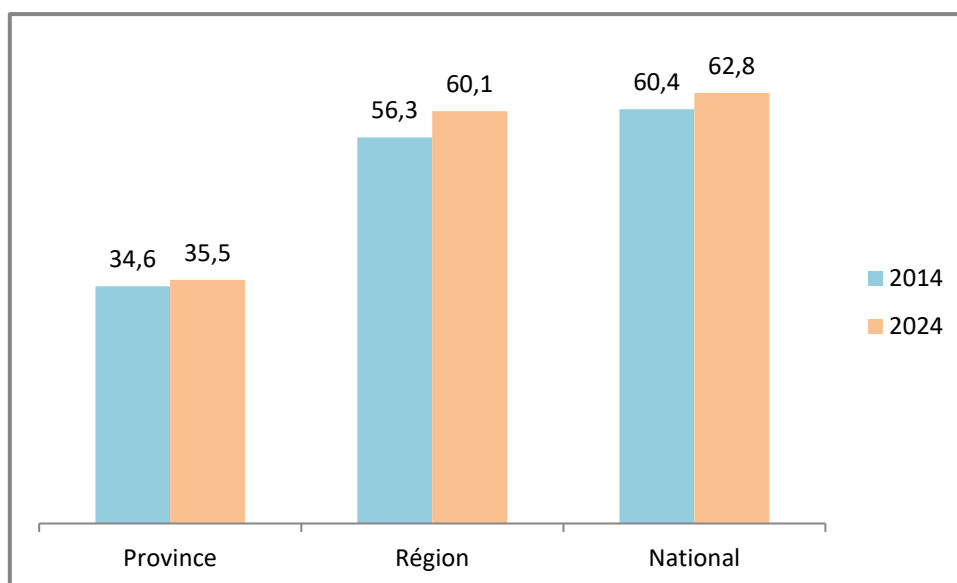
Source : RGPH 2014 et 2024

2. L'urbanisation de la province

Le taux d'urbanisation est la part en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire (2014-2024).

Les données de la figure révèlent que le taux d'urbanisation en 2024 de la province de Tata enregistre un taux de (35.5%) en 2024 contre (34.6%) en 2014.

L'étude de l'évolution de ce taux durant la période intercensitaire, fait ressort que le rythme d'urbanisation au niveau de la province est inférieur à celui constaté au niveau régional, soit 0.9 points contre 3,8 points.

Figure 6 : Evolution du taux d'urbanisation en (%)

Source : RGPH 2014 et 2024.

3. Structure par sexe et âge de la population

La connaissance de la structure par sexe et âge d'une population est une grande importance et pour la détermination de ses divers besoins dans différents domaines (alimentation, scolarisation, emploi, santé, habitation etc...). La structure par âge nous renseigne sur la constitution démographique d'une population et sur l'évolution de ses tendances et leurs significations. Elle est également un grand apport de renseignements appréciables pour la planification des besoins de la population dans différents secteurs socio-économiques.

3.1. La population selon les âges quinquennaux

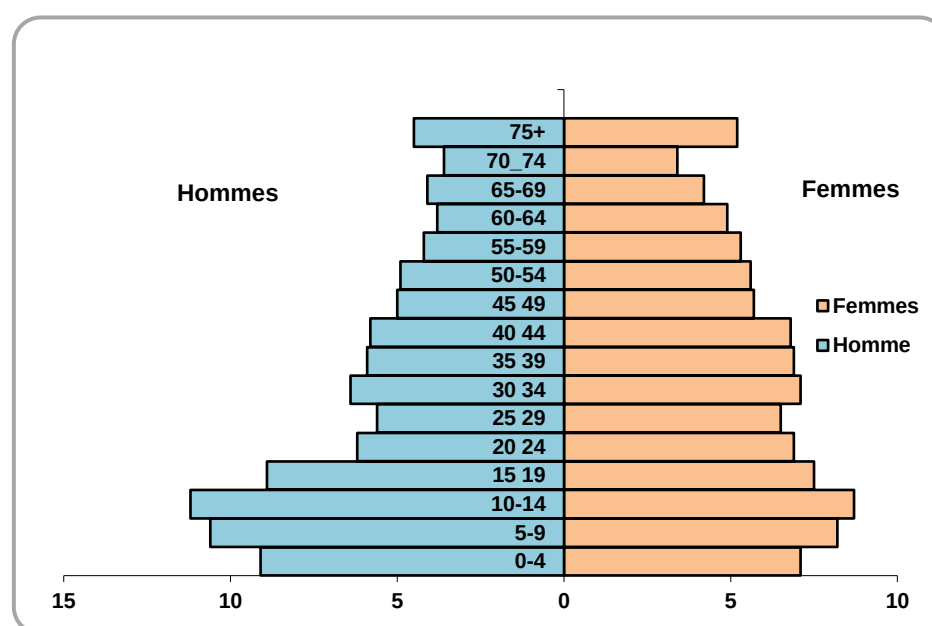
La lecture de la figure ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et par âge quinquennal, montre que la population de la province de Tata est une population extrêmement jeune puisque 27.1% des personnes sont âgées de moins de 15 ans (26,1% au niveau régional), 35.2% ont moins de 20 ans et 47.8% ont moins de 30 ans. La population d'âge scolaire (6-14 ans) représente 19.1% de la population totale (18,8% dans la région avec 18,5 % dans le milieu urbain et 18,9% dans le milieu rural). La population en âge d'activité (15-59 ans) représente 55.9% de la population. Ceci montre qu'en moyenne, presque trois personnes sur cinq est potentiellement active. En fin, la part de la population de 3ème âge (60 ans et plus) représente 17% de la population totale contre 12.4% en 2014.

Figure 7 : Population provinciale par milieu de résidence, sexe et âges quinquennaux (%).

Age	Urbain			Rural			Total		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T
0-4 ans	9.3	7.9	8.6	9.0	6.6	7.7	9.1	7.1	8.0
5-9 ans	11.1	9.1	10	10.4	7.8	8.9	10.6	8.2	9.3
10-14 ans	10.9	9.1	10	11.3	8.5	9.7	11.2	8.7	9.8
15-19ans	8.7	7.7	8.2	9.0	7.4	8.1	8.9	7.5	8.1
20-24 ans	6.4	7.1	6.8	6.0	6.7	6.4	6.2	6.9	6.5
25-29 ans	6.0	7.3	6.7	5.4	6.1	5.8	5.6	6.5	6.1
30-34 ans	7.1	7.9	7.5	6.0	6.7	6.4	6.4	7.1	6.8
35-39 ans	6.7	7.5	7.1	5.5	6.7	6.1	5.9	6.9	6.5
40-44 ans	6.3	7.1	6.7	5.6	6.7	6.2	5.8	6.8	6.4
45-49 ans	5.2	5.4	5.3	4.9	5.9	5.4	5.0	5.7	5.4
50-54 ans	5.2	5.2	5.2	4.8	5.9	5.4	4.9	5.6	5.3
55-59 ans	4.0	4.9	4.5	4.3	5.4	4.9	4.2	5.3	4.8
60-64 ans	3.7	4.3	4.0	3.9	5.2	4.6	3.8	4.9	4.4
65-69 ans	3.5	3.4	3.5	4.5	4.6	4.5	4.1	4.2	4.2
70-74 ans	2.8	2.5	2.7	4.1	3.9	4.0	3.6	3.4	3.5
75anset+	3.0	3.7	3.4	5.3	5.9	5.7	4.5	5.2	4.9

Source : RGPH 2024

Figure 8 : Pyramide des âges de la population de Tata



Source : RGPH 2024

3.2. Population Selon les âges fonctionnels

La figure suivant résume la structure de la population préfectorale par groupes d'âge fonctionnels (la population moins de 15 ans, la population en âge d'activité 15 59 ans et la population dite de troisième âge 60 ans ou plus).

Figure 9 : Population par milieu de résidence et âge fonctionnel

Groupes d'âge fonctionnel	Urbain	Rural	Total
Moins de 15 ans	28.6	26.3	27.1
15- 59 ans	58	54.7	55.9
60 ans et plus	13.6	18.8	17

Source RGPH 2024

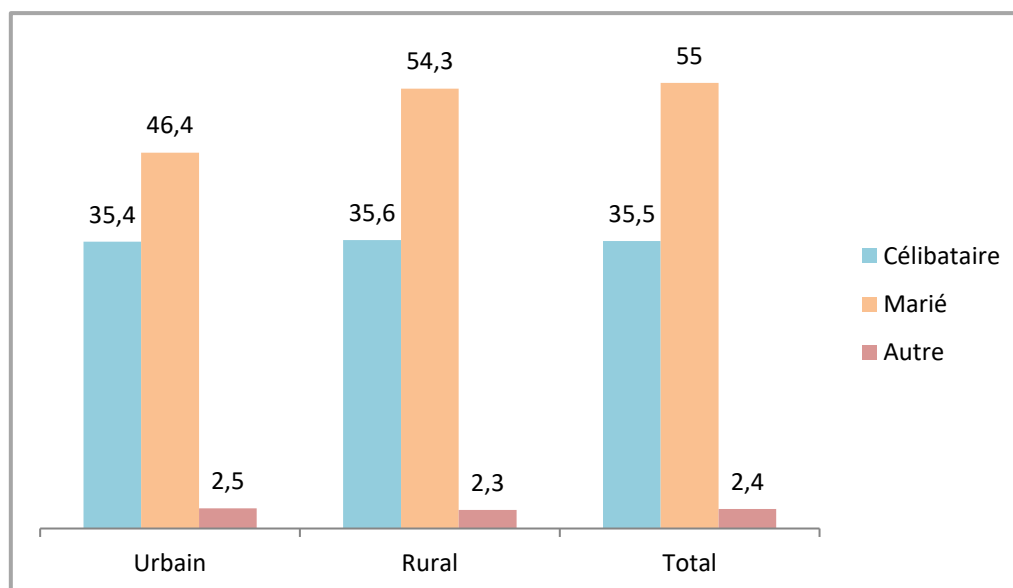
L'étude de la structure par groupes d'âges fonctionnels de la population provinciale, montre que la population en âge préscolaire (moins de 15 ans) s'est établie à 27.1%. Par milieu de résidence ce taux est de l'ordre de 28.6 % en milieu urbain et 26,30% en milieu rural. Pour les personnes en âge d'activité (15-59 ans) on constate que leur part est de l'ordre de 55.9% (58% en milieu urbain contre 54.7% en milieu rural). Pour la population du troisième âge (60 ans et plus) sa proportion est de l'ordre de 17% (13,60% en milieu urbain contre 18.8% en milieu rural).

4. Le statut matrimonial

4.1. Le statut matrimonial et le sexe

L'examen de la répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, figure 10, fait ressortir que (35.5 % de cette population sont célibataire, et seulement 9.5% sont veufs ou divorcés). Le statut le plus dominant est celui des mariés, avec (55%) des personnes recensées.

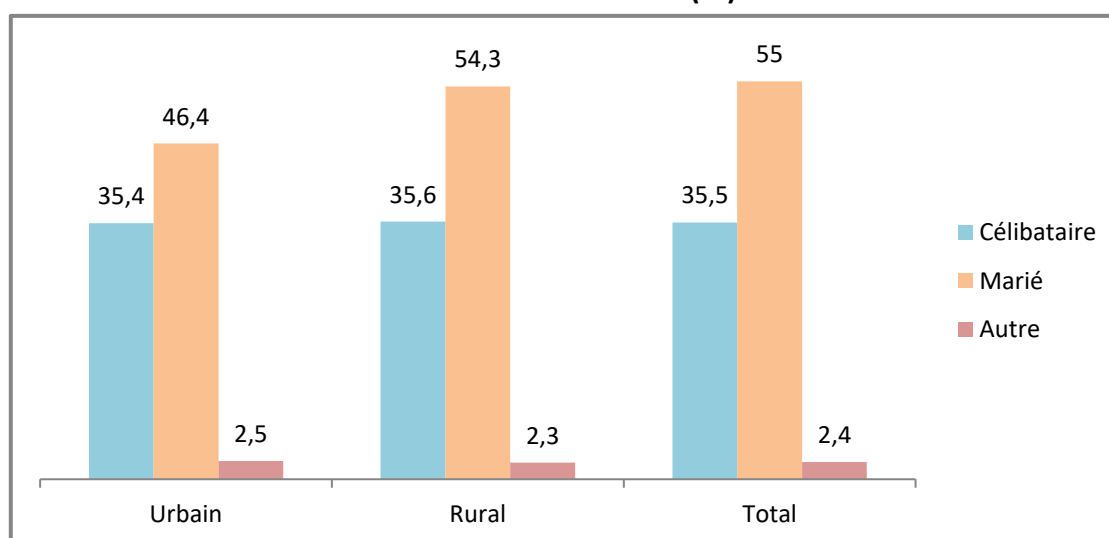
Par sexe, la proportion des célibataires est élevée chez les hommes (39%) que chez les femmes (33%), Ce différentiel entre sexe devient, en revanche, insignifiant quand il s'agit du statut des mariés, En effet, selon le sexe, la part des hommes mariés est de 59.1% contre 51.9% pour les femmes, cependant les statuts de divorcé et de veuf sont plus élevés chez les femmes (15,1%) que chez les hommes (1.8%)

Figure 10 : population âgée de 15 ans ou plus selon le sexe et l'état matrimonial (%)

Source RGPH 2024

4.2. Le statut matrimonial et le milieu de résidence

Par milieu de résidence, on constate que la structure de l'état matrimonial est relativement la même en milieu urbain qu'en milieu rural. Montre, encore une fois, la prédominance du statut des mariés (46.4% en milieu urbain contre 54.3% en milieu rural).

Figure 11 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état Matrimonial et le milieu de résidence(%)

Source : RGPH 2024

4.3. Age moyen au premier mariage

L'âge moyen au premier mariage permet de résumer le calendrier de la nuptialité des célibataires. Il désigne l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

Figure 12 : Age moyen au premier mariage par sexe et milieu de résidence.

	Sexe	Urbain	Rural	Total
Province	Masculin	33.5	33.7	33.6
	Féminin	28	28.9	28.5
	Total	30.5	31	30.8
Région	Masculin	32,8	32	32,5
	Féminin	26	25	26,3
	Total	29,3	28,5	29
National	Masculin	32,8	31,8	32,4
	Féminin	25,4	23	24,6
	Total	29	27,5	28,5

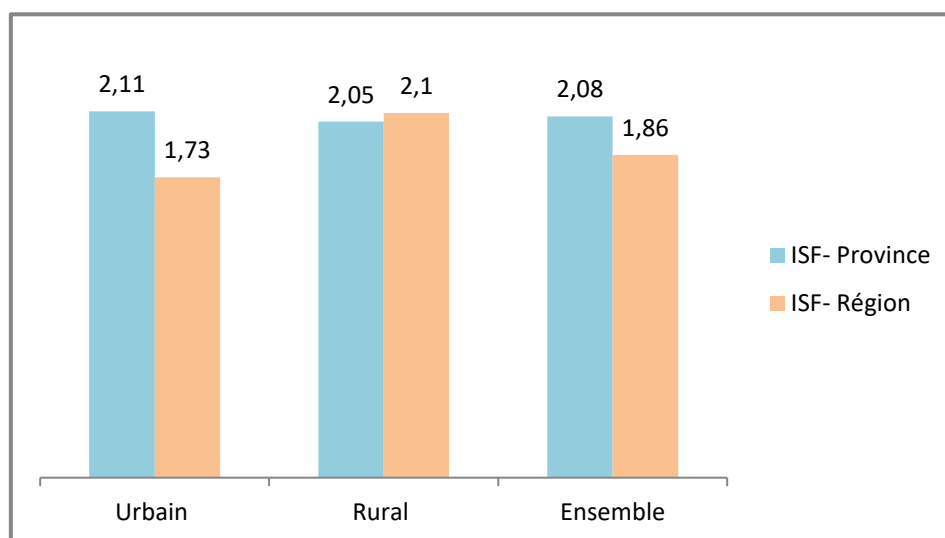
Source : RGPH 2024

La lecture des données de la figure 12 révèle que l'âge moyen au premier mariage au niveau de La province est de 30.8 ans, contre 29 ans au niveau régional. Par milieu de résidence, on constate que l'âge moyen au premier mariage est représenté 30.5 ans dans le milieu urbain et 31 ans au milieu rural.

5. Le niveau de la fécondité

Il s'agit de la fécondité des femmes en âge de procréation, saisie à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité(ISF).

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde. Il constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population. Au niveau provincial, L'indice synthétique de fécondité s'est établi à 2.08 enfants par femme en 2024, contre 1.86 au niveau régional. Par milieu de résidence, on relève un écart considérable dans la mesure où cet indice est de 2,05 enfants par femme en milieu rural contre 2.11 en milieu urbain.

Figure 13 : Indice Synthétique de fécondité par milieu de résidence

Source : RGPH 2024

6. Evolution des principaux indicateurs démographiques.

Figure 14 : Evolution des principaux indicateurs démographiques.

		2014	2024	Ecart
Structure par groupe d'âges (%)	Mois de 15 ans	29.4	27.1	- 2.3
	15 ans-59 ans	58.4	55.9	- 2.5
	60 ans et plus	12.4	17	4.6
Etat matrimonial (%)	Célibataire	56.7	35.5	-21.1
	Marie	37.1	55	17.9
	Autre	6.2	9.5	3.3
Age moyen au premier mariage	Masculin	31.3	33.6	2.3
	Féminin	29.8	28.5	- 1.3
	Total	30.4	30.8	0.4
Indice synthétique de fécondité (enfant/femme)	Urbain	2.2	2.11	- 0.09
	Rural	2.2	2.05	- 0.15
	Total	2.2	2.08	- 0.12

Source : RGPH 2014 et 2024

L'analyse comparative des principaux indicateurs démographique durant la période intercensitaire 2014-2024 permet de relever les constatations suivantes :

- ✓ Une baisse des parts des personnes moins de 15 ans et les personnes potentiellement actives (15-59) de (-2,3), et de (-2,5) points respectivement ; alors qu'aux personnes âgées de 60 ans et plus dont le poids a connu une hausse considérable de +4.6) points.
- ✓ Une baisse notable des poids des célibataires dans la population totale de 15 ans et plus (-21.1 points), et celui des mariés a connu une hausse de (+17.9 points) ;
- ✓ Une augmentation de l'âge moyen au premier mariage, pour les deux sexes (total) de (+0, 4) points
- ✓ Une baisse de l'indice synthétique de fécondité, en passant de 2,2 enfants par femme en 2014 à 2.08 en 2024, soit de (-0.12points).

7. Handicap

Selon les définitions des Nations Unies, il est considéré comme handicapée, toute personne ayant au moins une grande difficulté ou une incapacité totale dans l'un des six domaines d'activité de la vie quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi et communiquer dans sa langue habituelle).

Figure 15 : Taux de prévalence du handicap selon le sexe et le milieu de résidence.

Désignation	Province			Région			National		
Milieu	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	4.2	7.6	6.4	3.7	5,7	4,5	4,2	5,6	4,7
Féminin	4.1	7.2	6.2	3,7	5.6	4,5	4,3	5,6	4,8
Total	4.1	7.4	6.3	3,7	6,5	4,5	4,2	5,6	4,8

Source : RGPH 2024

Selon les résultats du RGPH 2024, la province présente un taux de prévalence du handicap de l'ordre de 6.3%, plus à celui enregistré au niveau régional de +1.8 points (4,5 %) et de +1.5 points à la moyenne nationale (4,8%). Selon le milieu de résidence, le rural est plus concerné au risque d'incapacité que l'urbain. Le taux de prévalence du handicap en milieu

rural (7.4 %) dépasse de +3,3 points celui enregistré en milieu urbain (4.1 %). Selon le sexe, les hommes sont plus exposés à le handicap, le taux de prévalences du handicap chez les hommes (6.4 %) dépasse de 0.2 points celui enregistré chez les femmes (6.2%).

Chapitre2 : L'alphabétisme et Scolarisation

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

1. L'aptitude à lire et à écrire

Elle est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

1.1. L'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

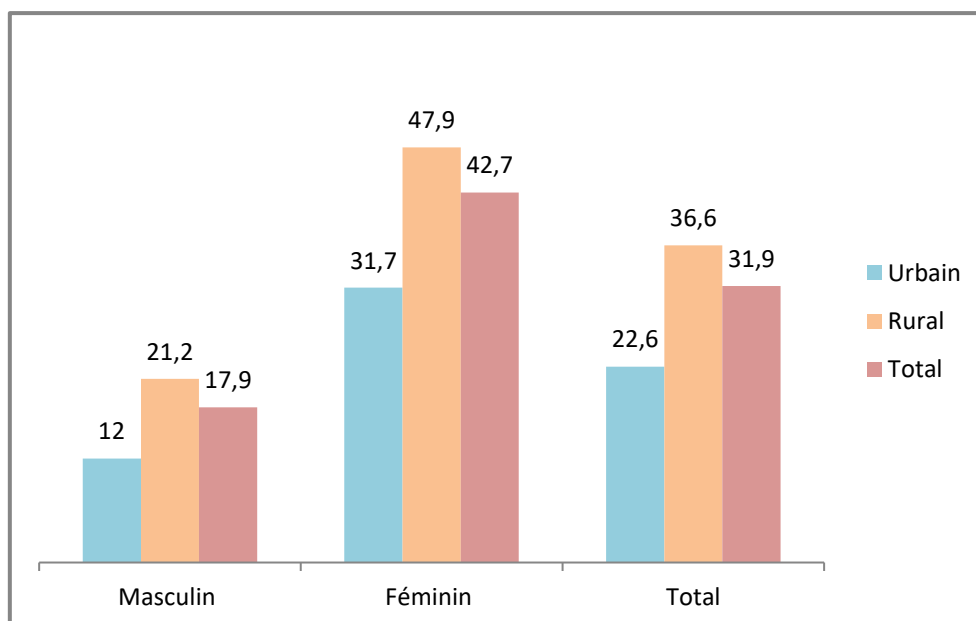
L'analphabétisme constitue un obstacle majeur au développement global, car il affecte en grande partie les groupes qui auraient dû être davantage impliqués dans le processus de production. En effet, une mauvaise formation des ressources humaines entraîne inévitablement un ralentissement du développement économique et social.

Figure 16 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence (%)

Milieu	Sexe	Province	Région	National
Urbain	Masculin	12	11,9	10,8
	Féminin	31.7	26,3	23,6
	Total	22.6	19,2	17,3
Rural	Masculin	21.2	24,0	27,9
	Féminin	47.9	48,5	48,4
	Total	36.6	36,7	38,0
Ensemble	Masculin	17.9	16,8	17,2
	Féminin	42.7	35,2	32,4
	Total	31.9	26,2	24,8

Source : RGPH 2024

Au niveau provincial, la population analphabète constitue (31.9%) de la population totale âgée de plus 10 ans. Ce taux est supérieur à celui de la région de 5.7points (26,2%), et de 7,1 points de celui enregistré au niveau national (24,8%). L'examen de ce taux par milieu de résidence montre que malgré les efforts déployés, l'analphabétisme persiste encore surtout en milieu rural, avec un taux de (36.6%) contre (22.6%) en milieu urbain. L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore plus touchée par ce phénomène aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de (31.7%) pour les femmes contre (12%) chez les hommes en milieu urbain et de (47.9%) pour les femmes contre (21.2%) chez les hommes ruraux.

Figure 17 : Taux d'analphabétisme provincial selon le sexe et le milieu de résidence(%)

Source : RGPH 2024

1.2. Evolution de taux d'analphabétisme entre 2014 et 2024

Figure 18 : Evolution de taux d'analphabétisme entre 2014 et 2024.

Milieu	Sexe	2014 (%)	2024 (%)	Ecart
Urbain	Masculin	12,5	12	-0.5
	Féminin	35,9	31.7	-4.2
	Total	25,0	22.6	-2.4
Rural	Masculin	25,6	21.2	-4.4
	Féminin	53,7	47.9	-5.8
	Total	42,5	36.6	-5.9
Total	Masculin	28.8	17.9	-10.9
	Féminin	48.3	42.7	-5.6
	Total	36.7	31.9	-4.8

Source : RGPH 2014/ 2024

1.3. La connaissance des langues

La lecture des données de la figure 19, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites, par milieu de résidence et par sexe permet de formuler les constatations suivantes. Parmi la population alphabétisée au niveau provincial, 98,6% savent lire et écrire l'Arabe, 50.7% connaissent le Français et 19.1% savent lire et écrire l'Anglaise et 3% pour la langue Amazigh.

Selon le milieu de résidence en représente 99.5% savent lire et écrire l'Arabe, 61.2% connaissent le Français et 27.6% savent lire et écrire l'Anglaise et 2.2 % pour la langue Amazigh dans le milieu urbain. En milieu rural en représente 98% savent lire et écrire l'Arabe, 44.2% connaissent le Français et 13.8% savent lire et écrire l'Anglaise et 3.4% pour la langue Amazigh.

Figure 19 : Population alphabétisée selon les langues lues et écrites, le sexe et le milieu de résidence (%).

		langues lues et écrites			
Milieu	Sexe	Arabe	Amazigh (Tifinagh)	Anglais	Français
Urbain	Masculin	99.5	2.3	26.9	62
	Féminin	99.5	2.1	28.4	60.2
	Total	99.5	2.2	27.6	61.2
Rural	Masculin	98.2	3.3	12.5	43.6
	Féminin	97.9	3.7	15.3	44.8
	Total	98	3.4	13.8	44.2
Total	Masculin	98.7	2.9	18	50.7
	Féminin	98.4	3.1	20.3	50.7
	Total	98.6	3	19.1	50.7

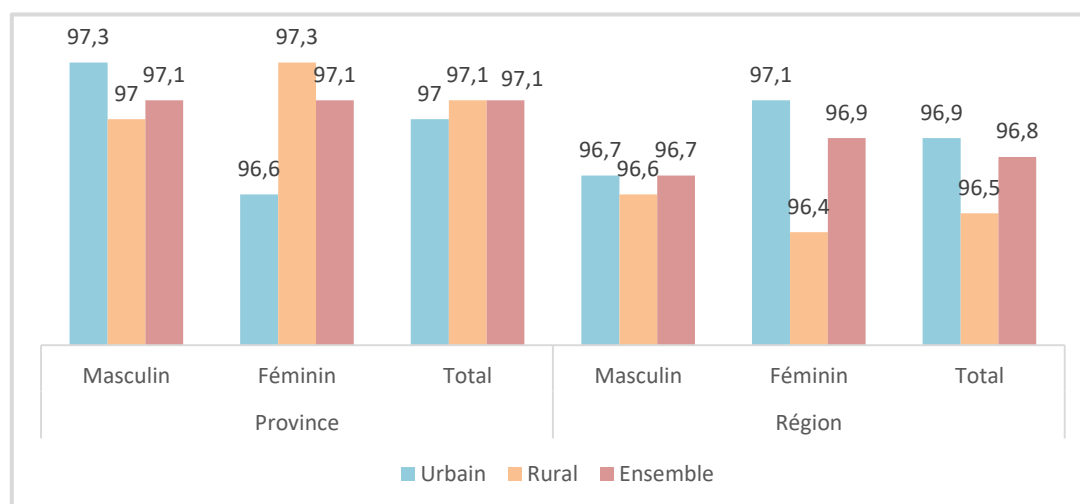
Source : RGPH 2024

2. La population scolarisée

2.1. Taux de scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

Figure 20 : Taux de scolarisation des enfants (6 à 11 ans) par sexe et milieu de résidence (%)



Source : RGPH 2024

La lecture des données de la figure 20 montre qu'au niveau de la province de Tata, (97.1%) des enfants âgés de 6 à 11 ans sont scolarisés. Ce taux est supérieur à ceux enregistrés au niveau régional (96,9%) et au niveau national (95.8%).

Par milieu de résidence, (97%) des enfants en milieu urbain ont fréquenté un établissement scolaire, contre (97.1%) en milieu rural. Par sexe, le taux de scolarisation enregistré en milieu rural chez les garçons est le même à celui enregistré chez les filles (97.1%).

3. Niveau d'étude de la population

La répartition de la population provinciale de 10 ans et plus selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence, figure 21, fait apparaître que 37.4% de cette population n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement, soit un niveau inférieur de 11,7 points à celui enregistré au niveau régional (25,7%) et de 5.6 points à celui national (31,8%). Aussi, cette proportion s'élève à 41.4% en milieu rural contre 29.7% en milieu urbain. Ceci témoigne donc de l'existence d'énormes disparités entre milieux (presque 11.7 points d'écart).

Figure 21 : Population de 10 ans et plus par niveau d'étude et par milieu de résidence (%).

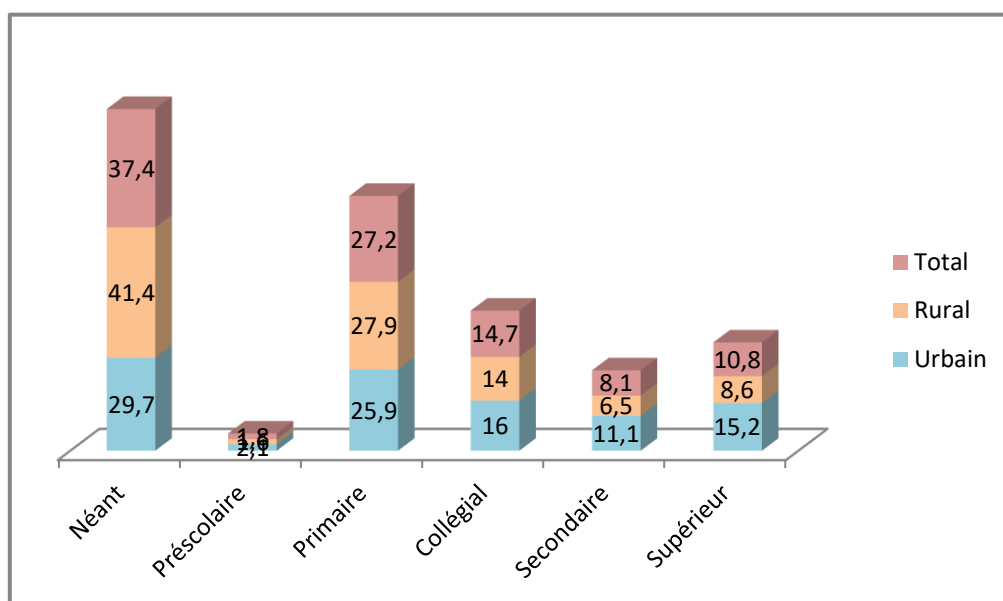
Désignation	Province			Région			Nationale		
Milieu	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	29.7	41.4	37.4	26,9	42,3	25,7	24,9	43,3	31,8
Préscolaire	2.1	1.6	1.8	2,5	1,9	2,5	1,8	1,6	1,7
Primaire	25.9	27.9	27.2	26,0	30,8	29,9	25,0	30,0	26,8
Collégial	16	14	14.7	18,0	14,2	19,8	18,2	15,2	17,1
Secondaire	11.1	6.5	8.1	14,0	6,0	12,1	16,0	6,1	12,3
Supérieur	15.2	8.6	10.8	12,6	4,8	25,7	14,0	3,9	10,2

Source : RGPH 2024

S'agissant de la population scolarisée, on relève la prédominance de la population ayant atteint un niveau d'enseignement primaire 27.2%, suivi par celle ayant atteint un enseignement secondaire collégial avec 14.7% et le niveau supérieur avec 10.8%. Par contre, la population scolarisée ayant atteint un niveau secondaire qualifiant ne représente que 8.1 %. Selon le milieu de résidence, la population sans niveau scolaire présente en milieu rural 41.4% contre 29.7% en milieu urbain .la part de la population ayant atteint le primaire est

relativement importante en milieu rural (27.9%) qu'en milieu urbain (25.9%), alors que pour les niveaux secondaire collégial, secondaire qualifiant et supérieur, l'urbain l'emporte avec des écarts relativement importants. Ceci montre les difficultés que rencontrent les ruraux d'aller au bout de leurs études.

Figure 22 : Population provinciale selon le niveau d'instruction Et le milieu de résidence(%)



Source : RGPH 2024

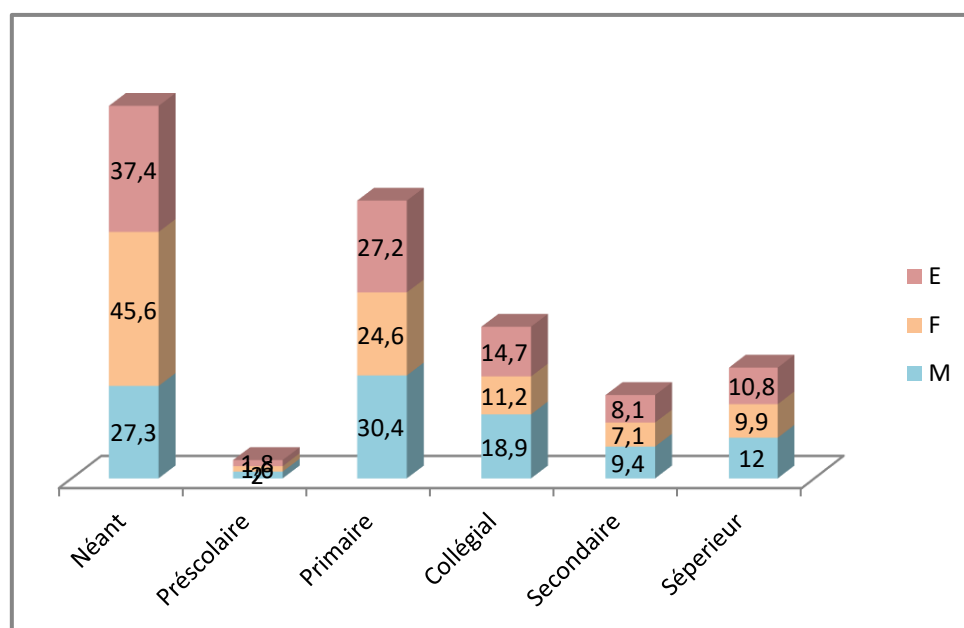
Figure 23 : Population âgée de 10 ans ou plus selon le niveau d'instruction, le sexe et le milieu de résidence(%)

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			Ensemble		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Néant	21.7	36.8	29.7	30.5	49.9	41.4	27.3	45.6	37.4
Préscolaire	2.2	2.1	2.1	1.9	1.4	1.6	2.0	1.6	1.8
Primaire	27.5	24.4	25.9	32.0	24.6	27.9	30.4	24.6	27.2
Collégial	19.7	12.7	16.0	18.5	10.4	14.0	18.9	11.2	14.7
Secondaire	12.5	9.9	11.1	7.6	5.8	6.5	9.4	7.1	8.1
Supérieur	16.4	14.1	15.2	9.5	7.9	8.6	12.0	9.9	10.8

Source : RGPH2024

Selon le sexe, 45.6% des femmes de la province n'ont aucun niveau d'étude contre 27.3% pour les hommes. Ceci montre l'existence d'un retard considérable en matière de scolarisation de la population féminine, notamment en milieu rural où plus de 49.9% des femmes, de plus de 10 ans, n'ont jamais fréquentées un établissement scolaire par contre les personnes de sexe masculin demeurent surreprésentées relativement aux tous les niveaux.

Figure 24 : Population provincial de 10 ans ou plus selon le niveau d’instruction et le sexe (%)



Source : RGPH2024

Chapitre 3 : Activité économique et emploi

1. Participation à l'activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique, son taux net d'activité économique, son taux net d'activité, son taux de chômage et sa situation dans la profession.

1.2. Type et niveau d'activité

La répartition de la population en population active et population inactive et par sexe est donnée par la figure suivant :

Figure 25 : Population selon le type d'activité et le sexe

	Type d'activité	Sexe					
		Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
Province	Actif	18767	84,90	3337	15,10	22105	100
	Inactif	14687	26,10	41575	73,90	56251	100
	Total	33454	42,69	44912	57,31	78356	100
Région	Actif	734098	80,62	176366	19,38	910465	100
	Inactif	348622	26,7	957047	73,3	1305668	100
	Total	1082720	48,85	1133413	51,15	2216133	100
National	Actif	8847223	79,43	2290465	20,57	11137688	100
	Inactif	4335404	27,68	11323934	72,32	15659338	100
	Total	13182627	49,19	13614399	50,81	26797026	100

Source : RGPH 2024

En 2024, la population de la province de tata se compose de 22105 personnes actives (2,42% de la population active régionale) et de 56251 personnes inactives (4,30 % de la population inactive régionale).

Par sexe, la population active de la province de tata en 2024 est à prédominance masculine. En effet 84,90 % de la population active sont des hommes contre seulement 15,10% des femmes (80,62% des hommes contre 19,38 % des femmes au niveau régional).

1.3. Taux net d'activité

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

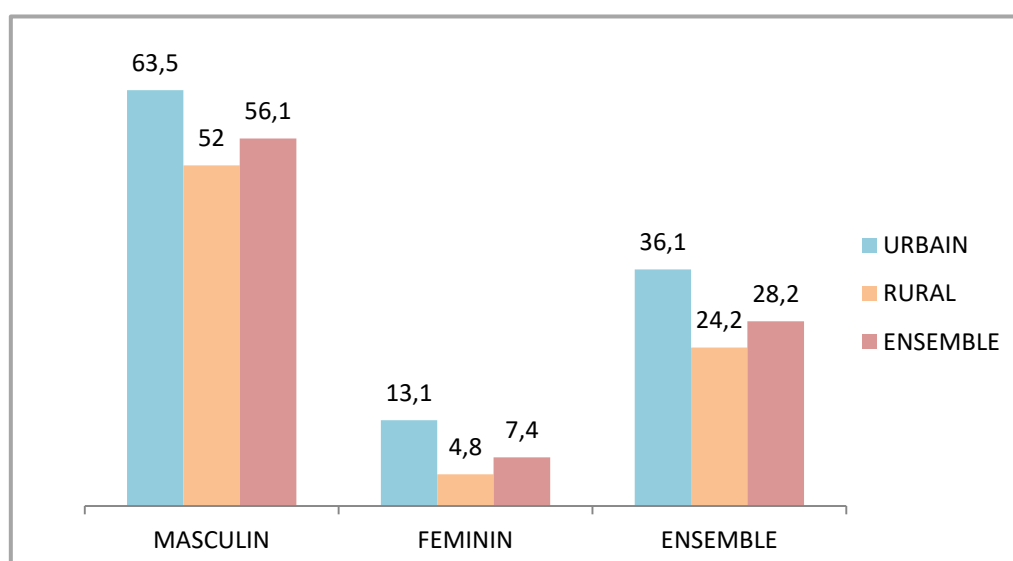
Figure 26 : Taux net d'activité selon le sexe et le milieu de résidence (%)

		Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	63,5	13,1	36,1
	Rural	52,0	4,8	24,2
	Ensemble	56,1	7,4	28,2
Région	Urbain	69,4	21	44,8
	Rural	65,4	7,4	35,4
	Ensemble	67,8	15,6	44,1
National	Urbain	66,7	22,2	43,8
	Rural	67,9	6,8	37,6
	Ensemble	67,1	16,8	41,6

Source : RGPH 2024

En 2024, La participation à l'activité économique, au niveau provincial s'élève à 28,2%, (36,1% en milieu urbain et 24,2% en milieu rural). Ce taux ne dépasse pas celui enregistré au niveau régional (44,1%) et celui du niveau national (41,6%).

Selon le sexe nous soulignons la forte participation des hommes par rapport aux femmes de la Province 56,1% contre seulement 7,4% pour le sexe féminin (67,8% et 15,6% respectivement au niveau régional). En plus, la prédominance de l'activité masculine est partout établie. En milieu urbain, le taux d'activité des hommes est de l'ordre de 63,5% contre 13,1% pour les femmes. De même en milieu rural, ces taux s'établissent respectivement à 52,0% et à 4,8%.

Figure 27 : Taux d'activité provincial selon le sexe et le milieu de résidence (%)

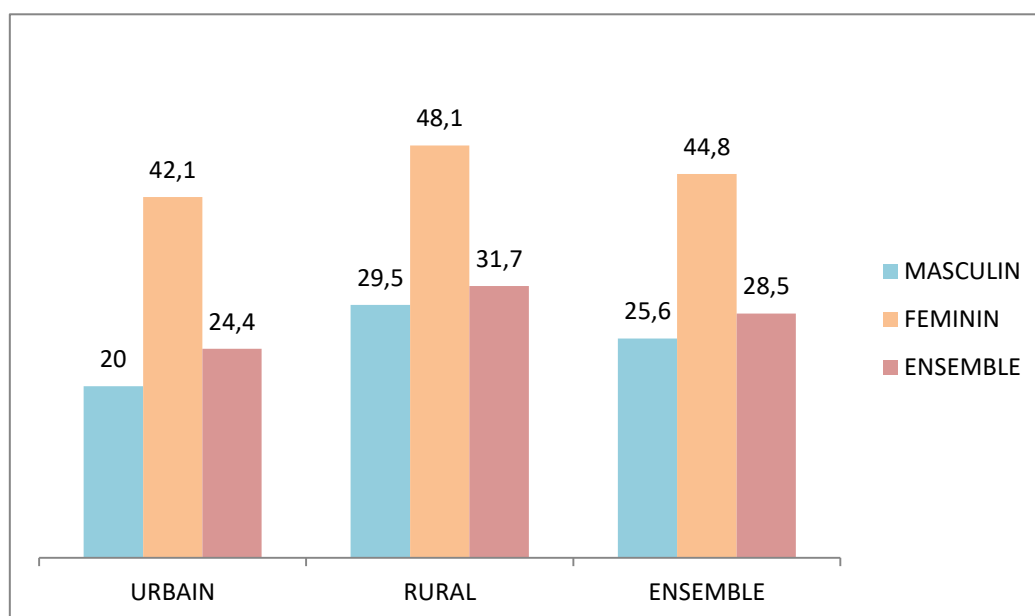
Source : RGPH 2024

1.4. Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Le taux de chômage de la population provincial en 2024 est de (28,5%), ce taux est supérieur à celui enregistré au niveau régional (19,7%). Par milieu de résidence, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont de (24,4%) en milieu urbain et (31,7%) en milieu rural. Le taux de chômage par sexe, au niveau provincial, est plus élevé chez les femmes (44,8%) que chez les hommes (25,6%), ce qui s'observe aussi aux niveaux régional et national.

Figure 28 : Taux de chômage provincial selon le sexe et le milieu de résidence(%).



Source : RGPH 2024

1.5. Situation dans la profession.

Les données relatives à la situation dans la profession de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé, par milieu de résidence sont résumées par la figure suivante :

Figure 29 : Répartition de la population selon la situation dans la profession et le milieu de résidence (%)

Désignation	Province			Région			National		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Employeur	1,5	0,8	0,6	1,4	1,5	2,6	1,9	0,8	2,6
Indépendant	20,5	23,2	17,8	9,2	21,3	22,5	10,5	15,8	24,9
Salarié dans le secteur public	46,4	26,2	45,5	19,4	9,2	13,2	22,6	15,9	14,3
Salarié dans Le secteur privé	23,6	31,5	26,8	66,8	61,4	55,6	60,4	48,8	49,2
Aide familiale	1,7	1,4	0,8	0,7	1,1	0,9	0,9	14,8	1,9
Apprenti	0,9	0,3	1,0	0,4	0,6	0,6	0,4	0,5	1,0
Associé ou partenaire	2,1	10,9	4,4	0,6	1,8	2,1	0,9	1,0	2,3
Autre	3,3	5,6	3,0	1,4	3,2	2,5	2,4	2,4	3,8

Source : RGPH 2024

L'analyse de la répartition de la population active selon la situation dans la profession révèle une prédominance des salariés au secteur public, soit (45,5%) au niveau provincial (13,2% au niveau régional et (14,3%) au niveau national), ce statut représente (46,4%) d'actifs en milieu urbain et (26,2%) en milieu rural. Le statut des salariés dans le secteur privé vient en deuxième rang avec une part de (26,8%) de la population active (55,6% au niveau régional et 49,2% au niveau national). Ce statut représente 31,5% d'actifs en milieu rural (61,4% au niveau rural régional et 48,8% au niveau rural national) contre 23,6% en milieu urbain (66,8% au niveau urbain régional et 60,4% au niveau urbain national). Le statut des indépendants se place en troisième position avec une part de (17,8%) d'actifs au niveau provincial (22,5% et 24,9% aux niveaux régional et national respectivement). A signaler également que ce statut est plus présente en milieu urbain avec (20,5%) d'actifs au niveau provincial (9,2%) au niveau urbain régional et (10,5%) au niveau urbain national, contre respectivement (23,2% ; 21,3% et 15,8 %) en milieu rural (provincial ; régional ; national). Les apprentis quant à eux représentent une part relativement faible, soit de (1%) au niveau provincial, (0,6%) au niveau régional et (1%) au niveau national.

Chapitre 4 : Ménages, habitat et conditions d'habitation des ménages

1. Les ménages

1 .1. Evolution de l'effectif des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la province de tata par milieu de résidence entre les deux recensements 2014 et 2024, sont présentés dans la figure qui suit.

Figure 30 : Evolution de nombre de ménages entre 2014 et 2024.

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Province	7992	14367	22359	8751	16779	25530
Région	353802	247709	601511	476722	308486	785208
National	4807743	2506063	7313806	6173930	3101108	9275038
Province/région	2,25	5,79	3,71	1,83	5,43	3,25

Source : RGPH 2014-2024

Les ménages de la province représentent 3,25% de l'ensemble des ménages de la région en 2024. Par rapport au recensement de 2024, le nombre des ménages a connu une augmentation. Ainsi, il a passé de 22359 ménages en 2014 à 25530 ménages en 2024, enregistrant un taux d'accroissement annuel moyen de 1,33%. Il est à noter que le taux de croissance annuel des familles dépasse le taux de croissance démographique (-0,52%), ce qui indique l'ampleur de l'impact des changements culturels, économiques et sociaux qui ont fait de la famille multi-membres un modèle faible au fil des années, contre l'essor du modèle de la famille nucléaire.

1 .2. Evolution de taille moyenne des ménages

Figure 31 : Evolution de taille moyenne des ménages entre 2014 et 2024

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Province	4,7	5,3	5,1	4,2	4,2	4,2
Région	4,2	4,7	4,4	3,8	3,9	3,8
National	4,2	5,3	4,6	3,7	4,4	3,9

Source : RGPH 2024

Au cours de la période intercensitaire (2014-2024), le moyen de personnes par ménages a connu une diminution au niveau provincial, en passant de 5,1 en 2014 à 4,2 en 2024. La taille des ménages au niveau provincial (4,2), en 2024, reste supérieure à celle enregistrée au niveau régional (3,8) et national (3,9).

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages est la même en milieu rural qu'en milieu urbain, soit 4,2 au niveau provincial.

2 .Habitat et conditions d'habitation des ménages

Le poids de chaque type de logement dépend de plusieurs facteurs notamment les conditions socio-économiques des ménages, l'aménagement du territoire ...etc. Le droit au logement et l'accès à des bonnes conditions d'habitation constituent l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics, dans la mesure où ils constituent la condition nécessaire susceptible de permettre aux citoyens de mener une vie dans la dignité. Dans ce sens, l'analyse des principaux indicateurs des conditions d'habitation, dont notamment, le type d'habitat, le statut d'occupation et les équipements de base (électricité, eau, etc.), permet de mieux les apprécier.

2.1. Type de logement

La répartition des ménages par type de logement, selon la figure 32, montre, qu'au niveau provincial, 52,6% des ménages occupent un logement de type « maison marocaine » (74,5% au niveau de la région). Le type de logement « logement de type rural » vient en deuxième position avec 45,6% (13,8% pour la région), suivi par le logement « autre » avec 1,3% (1,9% pour la région), et en quatrième position vient le type de logement « villa » avec une participation de 0,1% (1,2% pour la région) Et le type de logement « appartement » avec 0,1% (8,1% pour la région).

Figure 32 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence (%)

Type de logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa	0,0	0,1	0,1	1,7	0,4	1,2
Appartement	0,2	0,1	0,1	13,1	0,3	8,1
Maison marocaine	80,4	38,1	52,6	83,3	60,9	74,5
Habitat sommaire	0,5	0,2	0,3	0,7	0,4	0,6
Logement de type rural	17,4	60,4	45,6	0,6	34,3	13,8
Autre	1,6	1,1	1,3	0,7	3,7	1,9

Source : RGPH 2024

Concernant, la répartition selon les milieux de résidences, nous concluons l'importance des maisons marocaines modernes qui abritent (80,4 %) dans le milieu urbain d'autre part, représente environ (83,3) au niveau urbain régional. Les logements de type rural regroupent (17,4%) des ménages urbains, contre (0,6 %) au niveau urbain régional. Les appartements sont occupés par 0,2% des ménages urbains contre 13,1% au niveau urbain régional. Concernant les habitations à caractère sommaire, elles abritent (0,5%) des ménages urbains provinciaux contre 0,7% au niveau urbain régional.

En milieu rural, le type de logement prédomine c'est le type de logement de type rural de (60,4%) et (34,3 %) au niveau rural régional, suivi par logement de type maison marocaine d'un taux de (38.1%) par contre 60,9% au niveau rural de la région. Les ménages occupant les villas /habitat sommaire ne représentent respectivement que (1,2%) et (0,6%).au niveau régional.

2.2. Statut d'occupation de logement

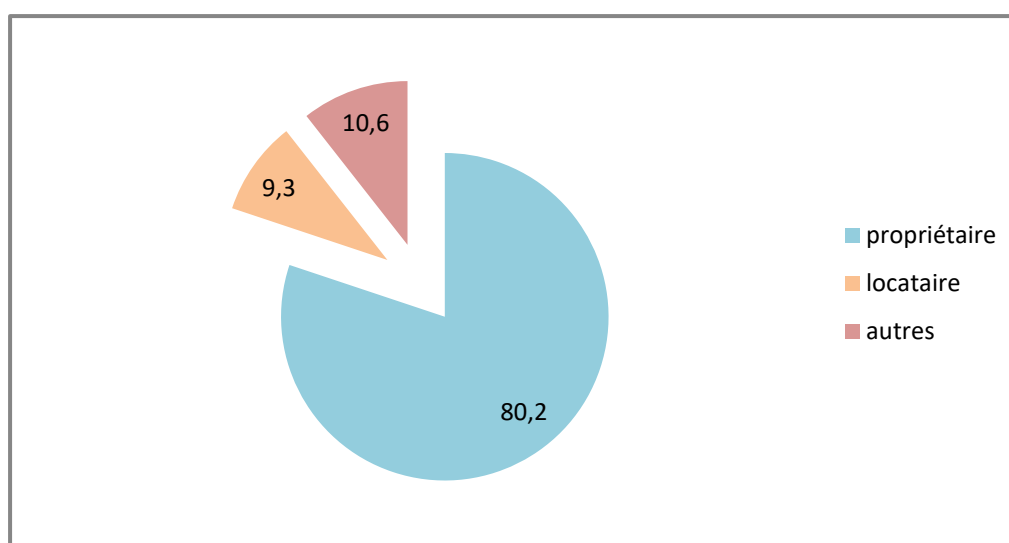
La répartition des ménages selon le statut d'occupation aux niveaux provincial et régional, figure 33, montre que 80,2% des ménages de la province sont des propriétaires de leur logements (contre 69,5% au niveau régional), quant aux ménages locataires ils sont de 9,3% (contre 22,0% pour la région).

Figure 33 : Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement et par milieu de résidence(%)

Statut d'occupation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire	64,6	88,3	80,2	60,0	84,1	69,5
Locataire	22,1	2,5	9,3	31,7	7,0	22,0
Autres	13,3	9,1	10,6	8,3	8,9	8,5

Source : RGPH 2024

En milieu urbain, 64,6% des ménages sont propriétaires ou accédant à la propriété et 22,1% sont locataires (contre respectivement 60,0% et 31,7% au niveau régional). En milieu rural, 88,3% des ménages sont propriétaires de leurs logements et 2,5% sont locataires (contre respectivement 84,1% et 7,0 % au niveau régional).

Figure 34 : Ménages selon le statut d'occupation en (%)

Source : RGPH 2024

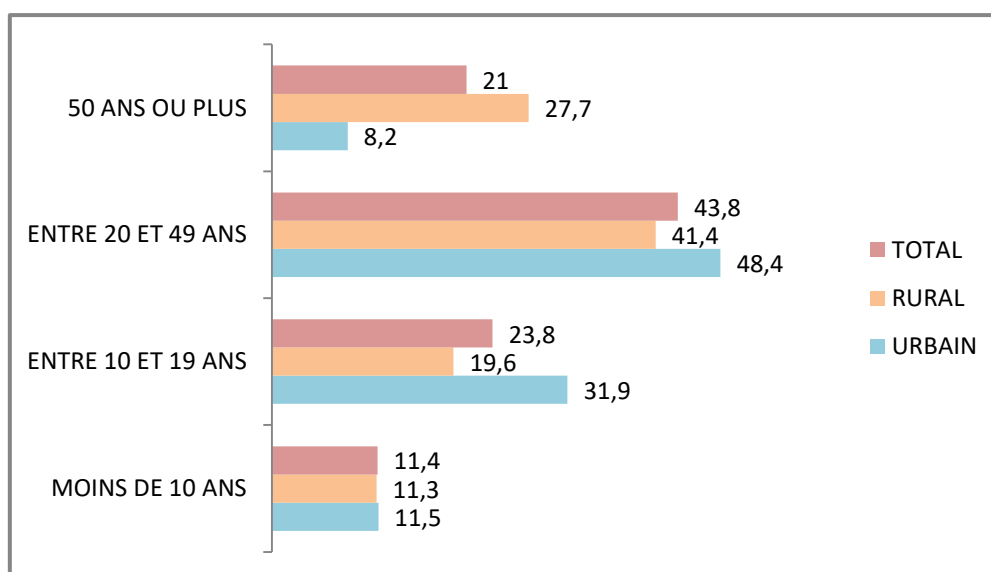
2.3. Ancienneté du logement

La répartition des ménages selon l'ancienneté du logement (figure 35) révèle que 43,8 % des ménages occupent un logement dont l'ancienneté est entre 20 et 49 ans ; 23,8 % logent des constructions dont l'âge entre 10 et 19 ans ; 21,0 % occupent des logements dont l'ancienneté est 50 ans ou plus ; et enfin 11,4% des ménages représentent des logements de moins de 10 ans.

Figure 35 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidences (%)

Ancienneté du logement	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Moins de 10ans	11,5	11,3	11,4	23,1	17,2	20,8
Entre 10 et 19ans	31,9	19,6	23,8	37,6	28,7	34,1
Entre 20 et 49ans	48,4	41,4	43,8	36,8	31,9	34,9
50 ans ou plus	8,2	27,7	21,0	2,4	22,1	10,1

Source : RGPH 2024

Figure 36 : ménages selon l'ancienneté du logement en (%)

Source : RGPH 2024

2.4. Éléments de confort dans le logement

Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages, est saisi à travers un ensemble d'équipements de base dont dispose le logement. Il s'agit, en particulier, de l'électricité, de l'eau courante, du mode d'évacuation des eaux usées, de l'existence de la cuisine, etc.

2.4.1. Equipements de base

Figure 37 : Ménages selon les équipements de base dont dispose le logement (%)

Equipements de base	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	96,5	83,5	88,0	97,7	91,4	95,2
W.C	99,5	96,2	97,3	99,7	95,8	98,1
Bain	39,6	17,1	24,8	68,2	35,1	55,2
Electricité	98,4	96,2	96,9	99,2	95,8	97,9
Eau courante	97,4	96,3	96,7	98,6	87,4	94,2

Source : RGPH 2024

En 2024, plus de neuf ménages sur dix occupent un logement reliés au réseau public d'électricité 96,9%(97,9% au niveau régional) .cette proportion s'élève à 98,4% en milieu urbain et à 96,2% en milieu rural (respectivement 99,2% et 95,8% au niveau régional).

Le taux de raccordement au réseau public d'eau potable a atteint 96,7%. Selon le milieu de résidence ce taux est enregistré dans le milieu urbain 97,4% (98,6% au niveau régional) et 96,3 % en milieu rural contre 87,4% au niveau régional.

Pour les autres équipements du logement, en constatant que 88,0% des ménages disposent d'une cuisine (96,5% en milieu urbain et 83,5% en milieu rural), 97,3% se servent d'un cabinet d'aisance (W.C) (99,5% en milieu urbain et 96,2% en milieu rural) et 24,8% de ménages disposent d'un bain moderne ou d'une douche (39,6% en milieu urbain et 17,1% en milieu rural).

2.4.2. Mode d'évacuation des eaux usées

Figure 38 : Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation	province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Réseau public	64,9	2,6	24,0	83,8	3,7	52,4
Fosse septique	9,7	26,0	20,4	8,9	45,5	23,3
Autre	25,5	71,4	55,6	7,3	50,8	24,3

Source : RGPH 2024

Au niveau de la province de tata, 24,0% des ménages habitent des logements raccordés au réseau public d'évacuation des eaux usées. Tandis que les ménages non raccordés (76,0%) se débarrassent de leurs déchets liquides en utilisant soit les fosses septiques et les puits perdus, soit sous forme de rejet dans la nature.

En milieu urbain, les occupants des logements raccordés à un réseau public d'évacuation des eaux usées représentent 64,9% (83,8% au niveau régional) ; 9,7% utilisent des fosses septiques (8,9% au niveau régional) et 25,5% utilisent des puits perdus ou des rejets dans la nature (7,3% au niveau régional).

En milieu rural seulement (2,6%) des ménages utilisent un réseau public, en effet la situation dans le milieu rural reste très critique (3,7% au niveau régional). 26,0% utilisent les fausses septiques (45,5% au niveau régional) ; 71,4% utilisent les puis perdus ou des rejets dans la nature (50,8% au niveau régional).

2.4.3. Mode d'évacuation des déchets ménagers

Figure 39 : Ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers (%)

Mode d'évacuation	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Bac à ordures de la commune	78,5	8,2	32,4	52,8	10,2	36,0
Camion commun ou privé	5,6	9,1	7,9	43,7	18,3	33,8
Dans la nature	15,4	80,5	58,1	1,9	62,8	25,9
Autre	0,5	2,2	1,6	1,6	8,7	4,4

Source : RGPH 2024

En milieu urbain (78,5%) des ménages de la province jettent les déchets ménagers dans des bacs à ordures de la commune ; 5,6% se débarrassent de leurs déchets grâce à un camion commun ou privé et (15,9%) utilisent d'autres modes. Ces proportions au niveau de la région sont respectivement de (52,8% ; 43,7% et de 3,5%). En milieu rural, la majorité des ménages ruraux (82,7 %) utilisent les autres modes d'évacuation des déchets ménagers que les bacs à ordures de la commune et les camions communs ou privés qui restent faiblement utilisés (8,2% et 9,1%) la même constatation reste valable au niveau de la région.

2.4.4. Mode de cuisson fréquemment utilisé

Figure 40 : Ménages selon le mode de cuisson fréquemment utilisé (%)

Mode de cuisson	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	93,3	73,0	80,0	99,1	81,2	92,1
Electricité	0,1	0,2	0,1	0,4	0,2	0,3
Charbon	0,1	0,4	0,3	0,1	0,7	0,3
Bois	6,4	25,7	19,0	0,3	17,6	7,1
Déchets des animaux	0,1	0,8	0,5	0,1	0,3	0,2

Source : RGPH 2024

Les données de la figure révèlent que le gaz reste le combustible le plus utilisable pour la cuisson et ce aussi bien au niveau provincial qu'au niveau régional et pour les deux milieux. Ainsi la part des ménages qui utilisent le gaz est de 80 % (contre 92,1% au niveau régional).

Quant aux autres modes de cuisson (l'électricité, charbon, le bois et les déchets des animaux) leur utilisation reste faible, soit respectivement (0,1% ; 0,3% ; 19% ; 0,5%) au niveau de la préfecture (0,3% ; 0,3% ; 7,1% ; 0,2% au niveau régional).

2.4.5. Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

Figure 41 : Evolution des principaux indicateurs de l'habitat

		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Type de logement (%)	Villa	1,1	0,3	0,6	0,0	0,1	0,1
	Appartement	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1
	Maison Marocaine	72,9	15,8	36,3	80,4	38,1	52,6
	Habitat Sommaire	1,0	0,7	0,8	0,5	0,2	0,3
	Logement de Type rural	24,1	82,2	61,3	17,4	60,4	45,6
	Autre	0,8	1,0	0,9	1,6	1,1	1,3
Statut d'occupation (%)	Propriétaire	65,4	90,4	81,4	64,6	88,3	80,2
	Locataire	23,9	2,5	10,2	22,1	2,5	9,3
	Autres	10,7	7,1	8,4	13,3	9,1	10,6
Equipements de base (%)	Electricité	96,6	90,7	92,8	98,4	96,2	96,9
	Eau courante	95,2	86,7	89,8	97,4	96,3	96,7
	Réseau public	41,3	0,5	15,1	64,9	2,6	24,0

Source : RGPH 2014 et 2024

❖ Type de logement :

Le type de logement (maison marocain) représente une augmentation de 16,3 points (en passant de 36,3 % en 2014 à 52,6 % en 2024). Par contre le type (logement de type rural) a diminué de 17,7 point (en passant de 61,3 % en 2014 à 45,6 % en 2024). Concernant les types de logements (habitat sommaire) et (Villa) ont régressé respectivement de 0,5 point (en passant de 0,8 % en 2014 à 0,3 % en 2024) et 0,5

points (en passant de 0,6 % en 2014 à 0,1 % en 2024). Le type de logement (appartement) reste de même taux 0,1% en 2014 et en 2024.

❖ **Statut d'occupation :**

La part des ménages possédant leur logement, et la part des locataires ont régressé respectivement de 1,2point (en passant de 81,4% en 2014 à 80,2% en 2024) et 0,9 point (en passant de 10,2% en 2014 à 9,3% en 2024).

La part des autres statuts d'occupation (logé gratuitement, logement de fonction) a diminué de 2.2 point (en passant de 8,4% en 2014 à 10,6% en 2024)

❖ **Principaux équipements de base :**

Les indicateurs d'accès aux équipements de base se sont bien améliorés entre 2014 et 2024, que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural. Dans les villes, la part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est élevée de près de 2,2 points en passant de 95,2 % en 2014 à 97,4 % en 2024. Le taux de raccordement au réseau public d'électricité a augmenté de 1,8 points (96,6% en 2014 à 98,4% en 2024). Enfin, le taux d'accès au réseau public des eaux usées s'est amélioré de 23,6 points en passant de 41,3% en 2014 à 64,9% en 2024.

En milieu rural, Le taux de raccordement au réseau public d'électricité s'est apprécié de 5,5 points (90,7% en 2014 contre 96,2% en 2024). La part des ménages occupant un logement raccordé au réseau public d'eau potable s'est appréciée de 9,6 points en passant de 86,7% en 2014 à 96,3% en 2024.

Définitions des concepts

Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) : Ensemble des opérations qui consistent à collecter, à exploiter, à analyser et à publier les données démographiques et socioéconomiques et les conditions d'habitat, se rapportant à la date de référence du Recensement, à l'ensemble de la population résidente du Royaume du Maroc.

Date de référence du Recensement : Le 1er septembre 2024.

Population légale : "Ensemble des personnes résidant sur le territoire national à la date de référence du Recensement, ou ayant l'intention d'y résider, pour une durée d'au moins 6 mois.

La population légale est constituée de :

- la population municipale ; et
- La population comptée à part."

Population municipale : Ensemble des personnes sédentaires (ayant leur résidence habituelle dans un logement), des personnes nomades et des personnes sans-abri.

Population comptée à part : "Ensemble des personnes contraintes de vivre en communauté dans des établissements spécifiques pour raisons professionnelles, sociales ou sanitaires, à savoir :

- les soldats, les gendarmes et les agents des forces auxiliaires vivant dans les casernes, les quartiers, les camps militaires et assimilés ;
- les travailleurs logés dans les baraques de chantiers des travaux publics et n'ayant pas de résidence habituelle ;
- les détenus dans les prisons ;
- les personnes vivant dans les maisons de bienfaisance, dans les maisons de retraite, dans les maisons d'éducation surveillée, dans les centres de protection de l'enfance et dans les zaouïas ; et
- Les personnes hospitalisées pendant au moins 6 mois."

Âge : Âge révolu (ou âge au dernier anniversaire), soit le nombre entier d'années écoulées depuis la naissance.

État matrimonial : "Situation conjugale d'une personne compte tenu des lois et des coutumes du mariage.

Les personnes sont classées selon les catégories suivantes :

- Célibataire.
- Marié.e.
- Divorcé.e.
- Veuf.ve.

Célibataire : État matrimonial d'une personne qui n'a jamais contracté un mariage civil ou coutumier.

Marié.e : État matrimonial d'une personne unie par les liens du mariage, civil ou coutumier, avec une autre personne, abstraction faite de la tenue de la cérémonie de mariage et de la cohabitation des époux.

Divorcé.e : État matrimonial d'une personne dont le dernier mariage a été dissous et qui ne s'est pas remariée depuis. S'il s'agissait d'un mariage civil, il est impératif que la dissolution ait été prononcée par un tribunal.

Veuf.ve : État matrimonial d'une personne dont le dernier époux ou la dernière épouse est décédé et qui ne s'est pas remariée depuis.

Âge moyen singulier au mariage : Durée moyenne de célibat, exprimée en années, des personnes qui se sont mariées avant l'âge de 55 ans.

Naissance vivante : Nouveau-né ayant manifesté des signes de vie, tels que le premier cri, la respiration et les battements cardiaques, par opposition au mort-né.

Indicateur conjoncturel de fécondité : Nombre moyen de naissances vivantes qu'aurait une femme si elle connaissait, durant toute sa vie féconde, les conditions de fécondité observées durant les 12 mois précédant la date de référence du recensement.

Descendance finale des femmes : "Nombre moyen de naissances vivantes qu'ont eu les femmes parvenues en fin de vie féconde à la date de référence du recensement.

En pratique, la descendance finale est calculée pour les femmes de 45 à 49 ans."

Personne en situation de handicap : "Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants :

- La vision.
- L'audition.
- La mobilité.
- La communication.
- La mémoire et la concentration.
- L'entretien personnel."

Taux de prévalence du handicap : Rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap et l'ensemble de la population.

Population scolarisée en 2023/2024 : Ensemble des personnes qui ont fréquenté un établissement d'enseignement général ou de formation professionnelle –public ou privé– durant l'année scolaire 2023/2024, sans avoir nécessairement terminé leur année.

Taux de scolarisation des 6-11 ans en 2023/2024 : "Proportion de personnes scolarisées durant l'année scolaire 2023/2024 et âgées de 6 à 11 ans durant cette même année scolaire. Cette tranche d'âge correspond aux 7-12 ans à la date de référence du recensement."

Moyenne d'années de scolarisation dans l'enseignement général : Nombre moyen d'années de scolarisation dans l'enseignement général d'une population donnée, abstraction faite des redoublements.

Espérance de scolarisation dans l'enseignement général : Nombre d'années de scolarisation dans l'enseignement général qu'aurait un enfant en âge d'entrée à l'école s'il connaissait, tout au long de son parcours scolaire, les conditions de scolarisation observées durant l'année scolaire 2023/2024.

Analphabète : Personne ne pouvant ni lire ni écrire, en le comprenant, un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

Taux d'analphabétisme des 10 ans et plus : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 10 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux d'analphabétisme des 15 ans et plus : Rapport entre le nombre d'analphabètes âgés de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Population active de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus disponibles sur le marché du travail, qu'elles exercent ou qu'elles recherchent une activité professionnelle.

La population active est constituée :

- de la population active occupée ; et
- des chômeurs."

Population active occupée de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus ayant travaillé –ne serait-ce qu'une heure– au cours de la semaine précédant leur interview, et des personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes pour un motif tel qu'une maladie, un congé payé, un congé de maternité, un conflit du travail, une formation, une intempérie, etc.

Cette définition est en conformité avec les recommandations de l'Organisation Internationale du Travail (OIT)."

Chômeurs : "Personnes de 15 ans et plus qui n'ont pas d'emploi, qui sont prêtes à travailler et qui recherchent activement ou passivement un travail.

Deux catégories de chômeurs sont à distinguer :

- Les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
- Les chômeurs ayant déjà travaillé."

Population inactive de 15 ans et plus : "Ensemble des personnes de 15 ans et plus qui n'exercent pas d'activité professionnelle et qui n'en recherchent pas.

Les inactifs sont classés selon la raison de leur inactivité, et sont :

- les femmes au foyer ;
- les élèves et les étudiants ;
- les rentiers ;

- les retraités ;
- les infirmes et les malades ;
- les personnes âgées ; et
- Les autres inactifs non classés ailleurs."

Taux d'activité des 15 ans et plus : Rapport de la population active de 15 ans et plus à l'ensemble de la population du même âge.

Taux de chômage : Proportion de chômeurs dans la population active de 15 ans et plus.

Statut professionnel : "Type de relation de travail qu'a une personne avec des personnes physiques ou morales dans le cadre de son activité professionnelle.

Les catégories de statut professionnel utilisées sont les suivantes :

- Employeur.
- Indépendant.
- Salarié du secteur public.
- Salarié du secteur privé.
- Aide familial.
- Apprenti.
- Coopérateur/Associé.
- Autre."

Employeur : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre, avec éventuellement un ou plusieurs partenaires, et qui emploie au moins un salarié permanent.

Indépendant : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour compte propre et qui n'emploie aucun salarié permanent.

Salarié : "Statut professionnel d'une personne qui travaille, aux termes d'un contrat explicite ou implicite, pour le compte d'autrui en échange d'un salaire, d'une rétribution ou d'avantages en nature.

Le statut de salarié se divise en deux catégories, selon le secteur employeur :

- Salarié du secteur public (services de l'État, établissements et entreprises publics et semi-publics, collectivités territoriales, etc.).
- Salarié du secteur privé (établissements et entreprises privés, associations, coopératives, ordres professionnels, ménages, etc.)."

Aide familial : Statut professionnel d'une personne qui travaille pour le compte d'un membre de sa famille vivant au sein du même ménage, et qui ne perçoit aucune rémunération.

Apprenti : Statut professionnel d'une personne qui travaille, généralement contre une rémunération symbolique, en vue de se former à un métier en dehors de son cursus d'enseignement général et de formation professionnelle.

Coopérateur/Associé : Statut professionnel d'une personne qui travaille dans une unité de production de biens et services (par exemple une coopérative, une association ou une entreprise), dans laquelle tous les membres sont sur un pied d'égalité quant à la prise de décision et à la répartition des bénéfices.

Ménage : "Ensemble de personnes vivant sous le même toit et ayant des dépenses quotidiennes communes, sans qu'ils soient nécessairement unis par des liens de parenté.

Le ménage peut être :

- soit un ménage sédentaire ;
- soit un ménage nomade ;
- Soit un ménage sans-abri."

Ménage sédentaire : Ménage résidant habituellement dans un logement.

Ménage nomade : Ménage ayant principalement une activité pastorale et se déplaçant périodiquement à la recherche de pâturages et de points d'eau.

Ménage sans-abri : Ménage n'ayant pas de toit et contraint de résider et de dormir dans la rue ou l'espace public.

Taille moyenne des ménages : Nombre moyen de personnes par ménage.

Logement : "Local occupé par un ménage à titre de résidence principale.

Les logements sont catégorisés selon plusieurs types :

- Villa / Étage de villa.
- Appartement.
- Maison marocaine.
- Maison sommaire / Bidonville.
- Logement rural (diffère des types cités ci-dessus et comporte généralement des locaux à usage agricole).
- Autre."

Pièce d'habitation : "Pièce d'un logement destinée au séjour ou au sommeil (chambre à coucher, chambre de service, séjour, bureau, salle de jeux, etc.).

Une cuisine, une salle de bains, des W.-C., un vestibule, un couloir, une buanderie, un débarras, un garage inoccupé ou une pièce à usage exclusivement professionnel ne sont pas considérés comme des pièces d'habitation."

Nombre moyen de personnes par pièce d'habitation : Rapport de la population sédentaire au nombre total de pièces d'habitation des ménages sédentaires.

Âge du logement : Nombre d'années révolues écoulées depuis la construction du logement occupé par le ménage sédentaire, ou de sa plus ancienne partie s'il a été construit en plusieurs étapes.

Statut d'occupation du logement :

"Situation d'un ménage sédentaire concernant l'occupation de sa résidence principale.

Les statuts d'occupation utilisés sont les suivants :

- Propriétaire.
- Locataire.
- Autre."

Propriétaire : Statut d'occupation d'un ménage propriétaire non accédant (qui n'a pas de prêts en cours), copropriétaire (qui partage la propriété avec d'autres personnes) ou propriétaire accédant (qui a encore des emprunts à rembourser) de son logement.

Locataire : Statut d'occupation d'un ménage acquittant un loyer pour le logement qu'il occupe, qu'il soit sous hypothèque ou non.

Part des ménages sédentaires disposant de l'électricité : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'électricité, ou dont le mode d'éclairage repose sur l'énergie solaire ou sur un groupe électrogène.

Part des ménages sédentaires disposant de l'eau courante : Proportion des ménages sédentaires dont le logement est raccordé à un réseau public de distribution d'eau courante.

Distance à la route goudronnée : Distance réelle que doivent parcourir les membres du ménage sédentaire pour aller de leur logement à la plus proche route goudronnée, par opposition à la distance à vol d'oiseau.

Annexe Statistique

Démographie -province : Tata

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	48 448	59 073	107 521
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	30,9	24,0	27,1
De 15 à 59 ans	52,9	58,3	55,9
60 ans et plus	16,0	17,7	17,0
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	9,1	7,1	8,0
5-9 ans	10,6	8,2	9,3
10-14 ans	11,2	8,7	9,8
15-19 ans	8,9	7,5	8,1
20-24 ans	6,2	6,9	6,5
25-29 ans	5,6	6,5	6,1
30-34 ans	6,4	7,1	6,8
35-39 ans	5,9	6,9	6,5
40-44 ans	5,8	6,8	6,4
45-49 ans	5,0	5,7	5,4
50-54 ans	4,9	5,6	5,3
55-59 ans	4,2	5,3	4,8
60-64 ans	3,8	4,9	4,4
65-69 ans	4,1	4,2	4,2
70-74 ans	3,6	3,4	3,5
75 ans et plus	4,5	5,2	4,9
État matrimonial			
Célibataire	39,0	33,0	35,5
Marié	59,1	51,9	55,0
Divorcé	0,9	3,4	2,4
Veuf	0,9	11,7	7,1

Âge moyen au premier mariage	33,6	28,5	30,8
Fécondité			
Indice synthétique de fécondité	/	2,08	/
Parité moyenne à 45-49 ans	/	3,0	/

Source : RGPH 2024

Démographie - Province : Tata (urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	17 447	19 396	36 843
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	31,3	26,1	28,6
De 15 à 59 ans	55,6	60,1	58,0
60 ans et plus	13,0	13,9	13,6
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	9,3	7,9	8,6
5-9 ans	11,1	9,1	10,0
10-14 ans	10,9	9,1	10,0
15-19 ans	8,7	7,7	8,2
20-24 ans	6,4	7,1	6,8
25-29 ans	6,0	7,3	6,7
30-34 ans	7,1	7,9	7,5
35-39 ans	6,7	7,5	7,1
40-44 ans	6,3	7,1	6,7
45-49 ans	5,2	5,4	5,3
50-54 ans	5,2	5,2	5,2
55-59 ans	4,0	4,9	4,5
60-64 ans	3,7	4,3	4,0
65-69 ans	3,5	3,4	3,5
70-74 ans	2,8	2,5	2,7
75 ans et plus	3,0	3,7	3,4
État matrimonial			

Célibataire	39,7	31,8	35,4
Marié	58,5	54,5	56,4
Divorcé	0,9	3,9	2,5
Veuf	0,9	9,8	5,7
Âge moyen au premier mariage	33,5	28,0	30,5
Fécondité			
Indice synthétique de fécondité	/	2,11	/
Parité moyenne à 45-49 ans	/	3,1	/

Source : RGPH 2024

Démographie - Province : Tata (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population municipale	31 001	39 677	70 678
Répartition selon les grands groupes d'âges %			
Moins de 15 ans	30,7	22,9	26,3
De 15 à 59 ans	51,5	57,5	54,7
60 ans et plus	17,8	19,6	18,8
Répartition selon le groupe d'âges quinquennal			
0-4 ans	9,0	6,6	7,7
5-9 ans	10,4	7,8	8,9
10-14 ans	11,3	8,5	9,7
15-19 ans	9,0	7,4	8,1
20-24 ans	6,0	6,7	6,4
25-29 ans	5,4	6,1	5,8
30-34 ans	6,0	6,7	6,4
35-39 ans	5,5	6,7	6,1
40-44 ans	5,6	6,7	6,2
45-49 ans	4,9	5,9	5,4
50-54 ans	4,8	5,9	5,4
55-59 ans	4,3	5,4	4,9
60-64 ans	3,9	5,2	4,6

65-69 ans	4,5	4,6	4,5
70-74 ans	4,1	3,9	4,0
75 ans et plus	5,3	5,9	5,7
État matrimonial			
Célibataire	38,6	33,5	35,6
Marié	59,4	50,7	54,3
Divorcé	0,9	3,2	2,3
Veuf	1,0	12,6	7,8
Âge moyen au premier mariage	33,7	28,9	31,0
Fécondité			
Indice synthétique de fécondité	/	2,05	/
Parité moyenne à 45-49 ans	/	3,0	/

Source : RGPH 2024

Handicap -province : Tata

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux de prévalence du handicap	6,4	6,2	6,3

Source : RGPH 2024

Handicap - Province : Tata (urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux de prévalence du handicap	4,2	4,1	4,1

Source : RGPH 2024

Handicap - Province : Tata (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux de prévalence du handicap	7,6	7,2	7,4

Source : RGPH 2024

Education et alphabétisation -province : Tata

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	17,9	42,7	31,9
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	98,7	98,4	98,6
Amazigh (Tifinagh)	2,9	3,1	3,0
Anglais	18,0	20,3	19,1
Français	50,7	50,7	50,7
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	97,1	97,1	97,1
Niveau d'études			
Néant	27,3	45,6	37,4
Préscolaire	2,0	1,6	1,8
Primaire	30,4	24,6	27,2
Secondaire collégial	18,9	11,2	14,7
Secondaire qualifiant	9,4	7,1	8,1
Supérieur	12,0	9,9	10,8

Source : RGPH 2024

Education et alphabétisation -province : Tata(Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	12,0	31,7	22,6
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	99,5	99,5	99,5
Amazigh (Tifinagh)	2,3	2,1	2,2
Anglais	26,9	28,4	27,6
Français	62,0	60,2	61,2
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	97,3	96,6	97,0
Niveau d'études			
Néant	21,7	36,8	29,7
Préscolaire	2,2	2,1	2,1
Primaire	27,5	24,4	25,9
Secondaire collégial	19,7	12,7	16,0
Secondaire qualifiant	12,5	9,9	11,1
Supérieur	16,4	14,1	15,2

Source : RGPH 2024

Education et alphabétisation -province : Tata(Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Taux d'analphabétisme	21,2	47,9	36,6
Population alphabétisée de 10 ans et plus selon les langues lues et écrites			
Arabe	98,2	97,7	98,0
Amazigh (Tifinagh)	3,3	3,7	3,4
Anglais	12,5	15,3	13,8
Français	43,6	44,8	44,2
Taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11 ans	97,0	97,3	97,1
Niveau d'études			
Néant	30,5	49,9	41,4
Préscolaire	1,9	1,4	1,6
Primaire	32,0	24,6	27,9
Secondaire collégial	18,5	10,4	14,0
Secondaire qualifiant	7,6	5,8	6,5

Supérieur	9,5	7,9	8,6
-----------	-----	-----	-----

Source : RGPH 2024

Langues locales utilisées -province : Tata

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Langues locales utilisées (non exclusives)			
Darija	66,9	56,7	61,3
Tachelhit	75,0	77,7	76,5
Tamazight	4,3	4,0	4,2
Tarifit	0,1	0,1	0,1
Hassania	2,2	2,0	2,1

Source : RGPH 2024

Langues locales utilisées -province :(Tata Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Langues locales utilisées (non exclusives)			
Darija	83,9	79,1	81,4
Tachelhit	59,2	60,9	60,1
Tamazight	3,8	3,1	3,4
Tarifit	0,1	0,1	0,1
Hassania	3,7	3,7	3,7

Source : RGPH 2024

Langues locales utilisées - Province : Tata (rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Langues locales utilisées (non exclusives)			
Darija	57,3	45,7	50,8
Tachelhit	83,8	85,9	85,0
Tamazight	4,6	4,5	4,6
Tarifit	0,1	0,1	0,1
Hassania	1,4	1,2	1,3

Source : RGPH 2024

Activité et emploi -province : Tata

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	18 767	3 337	22 105
Population Inactive	14 687	41 575	56 261
Taux net d'activité	56,1	7,4	28,2
Taux de chômage	25,6	44,8	28,5
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé			
Employeur	1,2	0,4	1,1
Indépendant	23,9	7,8	22,0
Salarié dans le secteur public	32,2	59,8	35,4
Salarié dans le secteur privé	28,2	25,4	27,9
Aide familiale	1,5	1,8	1,5
Apprenti	0,6	0,1	0,6
Associé ou partenaire	7,5	2,3	6,9
Autre	4,9	2,4	4,6

Source : RGPH 2024

Activité et emploi province : Tata(Urbain)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	7 610	1 872	9 483
Population Inactive	4 371	12 441	16 811
Taux net d'activité	63,5	13,1	36,1
Taux de chômage	20,0	42,1	24,4
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé			
Employeur	1,7	0,6	1,5
Indépendant	22,8	7,4	20,5
Salarié dans le secteur public	43,1	64,9	46,4
Salarié dans le secteur privé	23,5	24,1	23,6
Aide familiale	1,7	1,4	1,7

Apprenti	1,0	0,0	0,9
Associé ou partenaire	2,5	0,0	2,1
Autre	3,6	1,6	3,3

Source : RGPH 2024

Activité et emploi -province : Tata (Rural)

Indicateur	Masculin	Féminin	Ensemble
Population selon l'activité			
Population Active	11 157	1 465	12 622
Population Inactive	10 316	29 134	39 450
Taux net d'activité	52,0	4,8	24,2
Taux de chômage	29,5	48,1	31,7
Situation dans la profession des actifs occupés et des chômeurs ayant déjà travaillé			
Employeur	0,9	0,1	0,8
Indépendant	24,6	8,4	23,2
Salarié dans le secteur public	23,7	52,5	26,2
Salarié dans le secteur privé	31,9	27,2	31,5
Aide familiale	1,3	2,4	1,4
Apprenti	0,3	0,3	0,3
Associé ou partenaire	11,4	5,7	10,9
Autre	5,8	3,4	5,6

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat -province : Tata

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Nombre de ménages	25 530
Taille moyenne du ménage	4,2
Type de logement	
Villa ou étage de villa	0,1
Appartement dans un immeuble	0,1
Maison marocaine Moderne	52,6
Habitat sommaire	0,3
Logement de type rural	45,6
Autre	1,3
Taux d'occupation du logement	1,6

Statut d'occupation

Propriétaire	80,2
Locataire	9,3
Autre	10,6

Ancienneté du logement

Moins de 10 ans	11,4
10 à moins de 20 ans	23,8
20 à moins de 50 ans	43,8
50 ans et plus	21,0

Équipements de base du logement

Cuisine	88,0
Toilette	97,3
Bain ou douche	24,8
Électricité	96,9
Eau courante	96,7

Mode d'évacuation des eaux usées

Réseau public d'égoûts	24,0
Fosse septique	20,4
Autre	55,6

Mode d'évacuation des déchets ménagers

Bac communal à ordures	32,4
Camion commun ou privé	7,9
Dans la nature	58,1
Autre	1,6

Energie utilisée pour la cuisson

Gaz butane	80,0
Électricité	0,1
Charbon	0,3
Bois	19,0
Autre	0,5

Distance moyenne à la route goudronnée

	1,6
--	-----

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat - Province : Tata (Urbain)

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Nombre de ménages	8 751
Taille moyenne du ménage	4,2
Type de logement	
Villa ou étage de villa	0,0
Appartement dans un immeuble	0,2
Maison marocaine Moderne	80,4

Habitat sommaire	0,5
Logement de type rural	17,4
Autre	1,6
Taux d'occupation du logement	1,4
Statut d'occupation	
Propriétaire	64,6
Locataire	22,1
Autre	13,3
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	11,5
10 à moins de 20 ans	31,9
20 à moins de 50 ans	48,4
50 ans et plus	8,2
Équipements de base du logement	
Cuisine	96,5
Toilette	99,5
Bain ou douche	39,6
Électricité	98,4
Eau courante	97,4
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public d'égoûts	64,9
Fosse septique	9,7
Autre	25,5
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac communal à ordures	78,5
Camion commun ou privé	5,6
Dans la nature	15,4
Autre	0,5
Energie utilisée pour la cuisson	
Gaz butane	93,3
Électricité	0,1
Charbon	0,1
Bois	6,4
Autre	0,1
Distance moyenne à la route goudronnée	...

Source : RGPH 2024

Conditions d'habitat - Province : Tata (Rural)

Indicateur	Valeur
Population et ménages	
Nombre de ménages	16 779
Taille moyenne du ménage	4,2

Type de logement	
Villa ou étage de villa	0,1
Appartement dans un immeuble	0,1
Maison marocaine Moderne	38,1
Habitat sommaire	0,2
Logement de type rural	60,4
Autre	1,1
Taux d'occupation du logement	1,7
Statut d'occupation	
Propriétaire	88,3
Locataire	2,5
Autre	9,1
Ancienneté du logement	
Moins de 10 ans	11,3
10 à moins de 20 ans	19,6
20 à moins de 50 ans	41,4
50 ans et plus	27,7
Équipements de base du logement	
Cuisine	83,5
Toilette	96,2
Bain ou douche	17,1
Électricité	96,2
Eau courante	96,3
Mode d'évacuation des eaux usées	
Réseau public d'égoûts	2,6
Fosse septique	26,0
Autre	71,4
Mode d'évacuation des déchets ménagers	
Bac communal à ordures	8,2
Camion commun ou privé	9,1
Dans la nature	80,5
Autre	2,2
Energie utilisée pour la cuisson	
Gaz butane	73,0
Électricité	0,2
Charbon	0,4
Bois	25,7
Autre	0,8
Distance moyenne à la route goudronnée	1,6

Source : RGPH 2024

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵙⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴰⵎⴰⵏ ⵜⴰⵎⴰⵙⴳⴷⴰⵢⵜ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale Souss Massa

المديرية الجهوية لسوس ماسة

Bd GI Kettani, BP.301-Agadir
Tél : 05.28.84.07.58 / 05.28.82.17.68 Fax : 05.28.84.07.74
E-mail : drp.agadir@gmail.com
www.hcp.ma/region-agadir
www.bds-soussmassa.hcp.ma
Guichet statistique : statguichetsm@hcp.ma

